

Son épouse:

Anne-Lise **Francillon-Berger**, à Daillens;

Ses enfants et petits-enfants:

Viviane et Max **Di Santolo-Francillon**, leurs enfants Luca et Dario, à Lonay;

Fabien **Francillon** et Chantal **Genet**, à Epalinges;

Sa sœur et son beau-frère:

Marguerite et Rodolphe **Tellenbach-Francillon**, aux Mousses (L'Isle),
et familles;

Ses belles-sœurs et ses beaux-frères:

Jeanne **Brocard-Berger**, à La Sarraz, et familles;

Jean-Claude **Berger** et Odile **Bonzon**, à Eclépens, et familles;

Marlène et Donat **Brocard-Berger**, à Dizy, et familles;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Pierre FRANCILLON

dit Pierrot

enlevé à leur tendre affection le 4 novembre 2015, dans sa 80e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu au temple de Daillens le vendredi
6 novembre à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans accompagnement.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Fondation du chœur
de l'église, 1306 Daillens - cpte Banque Raiffeisen Morges - IBAN
CH70 8046 0000 0529 2179 0 (mention deuil Pierre Francillon).

Domicile de la famille: Route de Cossonay-Gare 5 A, 1306 **Daillens**.

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.